

ABONNEMENT.

SAUMUR : 90 fr.
Paris : 16
Trois mois : 8
Poste : 35 fr.
Paris : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
Réclames, — : 30
Faits divers, — : 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
de réclames, et de même payées
sans restitution au cas de refus.

Les articles communi-
qués doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
24 Janvier 1877.

Chronique générale.

On parle d'une proposition qui serait dé-
posée par des députés du centre gauche,
proposition aux termes de laquelle les con-
damnés à mort par contumace, pour faits
politiques, bénéficieraient de la prescrip-
tion après un délai de cinq ans.

Cette proposition de loi, déjà revêtue de
quelques signatures, serait soumise d'abord
à l'approbation du président du conseil
avant d'être déposée sur le bureau de la
Chambre.

Les chefs des différents groupes de la
gauche ont eu une entrevue avec le pré-
sident du conseil au sujet des projets de
loi qui seront prochainement discutés par
la Chambre des députés. Le ministre de
l'intérieur paraît disposé à ne pas s'oppo-
ser à la mise à l'ordre du jour de l'abrogation
du décret de février 1852 contre la
presse.

La commission extra-parlementaire, char-
gée de l'examen de la question de la déduc-
tion des dettes dans l'application des droits
de succession, a tenu sa deuxième séance.
Après une longue délibération, la commis-
sion a reconnu la nécessité de modifier dans
une certaine mesure la législation actuelle.
On s'est ajourné au lundi 29 courant.

On s'occupe aujourd'hui au ministère de
l'intérieur de constituer la municipalité de
Versailles.

Il est beaucoup question en ce moment
d'une solution qui serait donnée à une af-
faire relative à un conflit de préséance qui
aurait éclaté le jour des prières publiques,
dans une de nos villes frontalières, entre l'au-
torité civile et l'autorité militaire. Deux dé-
missions auraient été simultanément don-
nées à la suite de cette affaire.

Il est question d'une très-prochaine circu-
laire ministérielle qui enjoindrait aux pré-
fets, sous-préfets, secrétaires généraux et
conseillers de préfecture de ne plus s'absen-
ter désormais de leurs départements sans
un congé régulier du ministre ou une auto-
risation spéciale pour des cas détermi-
nés.

Le Suffrage universel, d'Angoulême, an-
nonce qu'il vient de recevoir, à la requête de
M^{re} Jules Simon, une assignation en police
correctionnelle pour diffamation.

On se rappelle que cette feuille avait an-
noncé que, du temps où M. Jules Simon
était ministre de l'instruction publique,
M^{re} Jules Simon avait fait brûler les bois des
crucifix des écoles.

Le bruit a couru à Paris que le général
Changarnier était gravement malade. Dans
la soirée de samedi, le général a été, en
effet, frappé d'une attaque à la suite de la-
quelle il a complètement perdu connais-
sance, et il a reçu in extremis les derniers
sacrements. Mais, depuis dimanche, un
mieux sensible est survenu ; les sens sont
revenus, et tout fait espérer que l'illustre
malade triomphera encore, malgré son âge,
de cette épreuve.

Il vient de se produire un incident au-
quel les journaux allemands cherchent à
donner des proportions qu'il ne peut pas,
qu'il ne doit pas avoir. Il s'agit d'un matelot

allemand qui a succombé dans une rixe
entre marins allemands et français dans le
port de Smyrne. L'Allemand a été tué par
un Français. Le fait est assurément très-
regrettable, mais il faut attendre des ren-
seignements authentiques avant de se pro-
noncer sur le fond même de l'affaire. Le
gouvernement français n'a pas perdu de
temps : nous apprenons, en effet, qu'il a
donné immédiatement des instructions pour
qu'il soit procédé sans retard à une en-
quête.

On a déjà répandu le bruit que cet inci-
dent devait donner lieu à un échange de
pourparlers diplomatiques aigris-doux.

Il n'en est rien, c'est une querelle de sol-
dats avinés, et les relations diplomatiques
n'auront nullement à en souffrir.

LE 24 JANVIER.

Le quatre-vingt-quatrième anniversaire
du 24 janvier 1793 appelait dimanche à
la Chapelle Expiatoire les personnes dési-
reuses de protester contre le régime de 93.

Toute la matinée, le monument funèbre a
été envahi par la foule recueillie des visi-
teurs. Jamais on n'avait vu un tel concours.
Entre huit et dix heures, il était presque im-
possible de passer.

On évalue le nombre des assistants ve-
nus de sept heures à midi à 6,000 person-
nes au moins, chiffre que l'on n'avait pas
atteint depuis longues années. On remar-
quait, notamment, un grand nombre de
personnes appartenant à la classe ouvrière.

La famille de Bourbon était représentée
par le duc de Nemours, avec ses deux filles,
la princesse Czartoryska et la princesse
Blanche d'Orléans ; la duchesse de Madrid,
accompagnée de deux dames d'honneur ;
le comte et la comtesse de Trapani, le comte
de Caserte et le comte de Bari ; M. le comte
de Chambord était représenté par M. le mar-
quis de Dreux-Brézé, et le roi de Naples par
son gentilhomme de chambre, le comte de
Latour.

Nous avons constaté, en outre, la pré-
sence de M^{re} la grande-duchesse Constantin,

qui, quoique n'étant pas catholique, avait
tenu à s'associer à la manifestation.

Dès 7 heures du matin, la Chapelle était
remplie. M. le général de Geslin, comman-
dant la place de Paris, est arrivé un des
premiers. On a pu remarquer bon nombre
d'officiers généraux ou supérieurs de l'ar-
mée de terre et de mer, notamment les gé-
néraux de Layaucoupet, de Cisse, l'amiral
de Kerjégu, etc.

L'ancienne Assemblée nationale, le Sénat
et la Chambre des députés étaient largement
représentés. Nous citerons en passant MM.
de Saint-Victor, de La Basselière, de Lor-
geril, de Forsanz, Ancel, de Raismes, de
Partz, de La Bouillie, Albert de Mun, Bou-
lart, de Staplande, Merveilleux-Duvignaux,
de Lambertye, de Mérode, de Larcy, De-
peyre, Wallon, etc.

Citer les autres personnes notables pré-
sentes serait trop long. Nous nous bornons
à mentionner, à mesure, MM. le prince
Czartoryski, le duc de Mortemart, le prince
de Rohan-Guéméné, M. et M^{re} de Monti,
M. et M^{re} Sazerac de Forge, le général Tris-
tany, le duc et la duchesse de Bojano, le
comte de Diesbach, de Chastellux, le mar-
quis et la marquise de Moy, Chauveau-La-
garde, fils du défenseur de la reine, le duc
des Cars, de Castries, de la Vieuville, de
Bellevall, de Ponton d'Amécourt, Espivent
de la Villeboisnet, de Moustier, M^{re} de Lad-
mirault, femme du gouverneur de Paris,
avec sa fille, le baron Benoist d'Azv, ancien
directeur des colonies, M. de Loë, député
au Reichstag allemand, etc.

La presse catholique et royaliste était au
complet. Nous avons notamment remarqué
M. Hervé, du Soleil.

S. A. I. la grande-duchesse Constantin de
Russie a voulu venir, le jour même du 24
janvier, rendre hommage à l'auguste mé-
moire du roi Louis XVI.

Son Altesse Impériale avait apporté de
magnifiques bouquets qui ont orné la Cha-
pelle Expiatoire, et, pendant une heure, elle
a prié dans ce monument, où elle est reve-
nue lundi.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES PIRATES DE CILICIE.

(AN DE ROME 675.)

(Suite.)

Les yeux d'Isidore étincelèrent sous son pallium
de pourpre.

La liberté du jeune homme, qui l'avait surpris,
venait de le blesser.

Il sentait, sous cette légèreté insouciance, l'or-
gueil qui méprise et qui brave ; ses sourcils se
rapprochèrent, et sa main serra le trident doré sur
lequel elle s'appuyait.

— Celui qui ne possède rien peut-il donc don-
ner quelque chose ? demanda-t-il d'un ton de
raillerie menaçante. As-tu oublié que les dépouil-
lés du prisonnier appartiennent au vainqueur ? La
proie pouvait être plus opulente ; mais la mer qui
produit l'ambre roule aussi des écumes.

— Alors, répliqua le jeune homme légèrement,
la générosité renoncera sans peine à un si pauvre
butin ?

— Le butin est, en effet, peu de chose, dit Isi-
dore ; mais je trouverai un dédommagement dans
les personnes. Le revendeur d'esclaves dont je

garnis les tréteaux demande surtout des Grecs,
et l'achètera sans marchander, ainsi que tes com-
pagnons.

Ceux-ci, qui jusqu'alors avaient gardé le silence,
poussèrent tous à la fois un cri de surprise.

— Nous vendre ! répéta Lélius effrayé.

— Au prix de trois mille sesterces, continua
Isidore : c'est ce que vaut une chose de ta taille et
de ton âge.

— Ceci ne peut être qu'une menace, objecta
Agrippa d'un accent inquiet.

— Quant à toi, tu rapporteras peu, interrompit
le pirate, qui le mesura d'un regard dédaigneux :
que faire d'un homme dont le ventre commence au
menton ? Mais, en revanche, ton ami (il désignait
le proscrit) pourra remplir l'office de chien à la
porte de quelque riche marchand d'Antioche ou
d'Alexandrie ; je fournirai moi-même le collier.

— Ton audace n'ira pas jusque-là ! s'écria le
jeune homme troublé à son tour, non de crainte,
mais d'indignation.

Pour toute réponse, Isidore se tourna vers les
matelots en disant :

— Frottez-leur les pieds de gypse, mettez-leur
la couronne (1).

Les pirates se mirent en mesure d'obéir, et en

(1) On frottait de gypse les pieds des esclaves qui ven-
naient d'un pays séparé du lieu de la vente par la mer, et
leur mettait une couronne pour avertir que c'étaient des
risonniers de guerre.

moins d'un instant Lélius et Florus se trouvèrent
dépouillés de leurs vêtements ; mais leur compa-
gnon échappa aux mains de ceux qui l'entraînaient,
et s'élançant vers Isidore, il s'écria :

— Tu ne peux nous vendre comme esclaves, car
nulle nation n'oserait nous acheter. Notre langage
l'a trompé, Isidore ; nous ne sommes point Grecs,
mais citoyens romains !

Ces mots produisirent sur les pirates une impres-
sion singulière.

Il y eut un premier mouvement de surprise
générale ; puis tous les yeux s'arrêtèrent sur le
Carthaginois, comme pour lui demander ses or-
dres.

Un éclair de haine avait traversé les traits du
corsaire ; mais ce fut comme la lueur d'un astre à
l'instant voilé par les nuages.

Il fit un geste d'étonnement effrayé, se frappa la
cuisse et s'écria :

— Citoyens romains !... Par tous les dieux supé-
rieurs, que n'avez-vous parlé plus tôt !... Citoyens
romains ! Et, malheureux que nous sommes, nous
avons violé, sans le savoir, la majesté des maîtres
du monde. Que Junon, souveraine de l'Olympe,
nous obtienne le pardon, et je promets d'aller,
comme les vieilles femmes, peigner sa statue dans
dans le temple de Samos !

En parlant ainsi, il levait les mains avec l'expres-
sion du repentir, et tous les matelots imitaient son

mouvement ; mais s'adressant, tout à coup, à ceux
qui se trouvaient le plus près de lui :

— Qui vous retient, insensés, reprit-il ; attendez-
vous que le fils de la louve n'emprunte, pour vous
frapper, les foudres de Jupiter, ou qu'un corbeau,
ami des Romains, ne vienne dévorer vos prunelles ?
Vite, rendez la toge à ceux que vous avez dépouillés,
et repassez au petit doigt de leur main gauche
l'anneau d'or, afin qu'on puisse les reconnaître
pour chevaliers romains.

Les Ciliciens se hâtèrent d'obéir en rapportant
les vêtements des prisonniers, en les chaussant
eux-mêmes, et leur présentant le miroir les yeux
baissés.

Lorsqu'ils eurent achevé, tous tombèrent aux
genoux des Romains avec de grands gémissements.

Les uns se tordaient la barbe en signe de déses-
poir, d'autres courbaient leurs fronts jusqu'à terre.

Il y en avait même qui versaient des larmes !

Isidore leur fit signe de se relever.

— Rome a toujours été une bonne mère pour les
Ciliciens, dit-il ; depuis longtemps elle les babille
de tissus fabriqués pour elle en Egypte et en Phé-
nicie ; elle les nourrit du blé qu'elle achète en Sicile,
et elle leur prodigue les trésors fournis par toutes
les nations. Espérez donc en sa clémence, et pour
la mériter, laissez ces généreux patriciens retour-
ner librement dans leur patrie.

(La suite au prochain numéro.)

C'est là un exemple que feront bien de méditer les grands du jour, trop souvent entraînés eux-mêmes par les passions révolutionnaires.

Etranger.

TURQUIE.

Il est intéressant de savoir, d'après le Nord, ce que pense faire la Russie après l'échec de la conférence. Voici ce qu'il en dit :

« D'après tout ce que l'on peut savoir de ses intentions, on voit que la Russie est disposée à se prévaloir de l'appui moral de l'Europe, non pour entrer immédiatement en action, comme on l'imaginait, mais au contraire pour se dispenser d'y entrer aussi longtemps que faire se pourra. Tant que l'accord des grandes puissances se maintiendra d'une manière formelle, il y aura là, pour les Turcs, un frein qui protégera dans une certaine mesure les chrétiens, et parera tant bien que mal aux périls les plus imminents de la phase actuelle et aux éventualités critiques de l'échéance du 4^r mars.

» Ainsi désintéressée provisoirement, la Russie pourra voir venir les événements et ne pas précipiter ses résolutions. Son attitude nous semble rationnellement tracée : rester dans l'expectative armée aussi longtemps que la nécessité d'en sortir ne sera pas arrivée, mais se préparer de telle façon que si la guerre est inévitable, elle la fasse avec tous ses avantages, à point nommé et avec de fortes garanties qu'une solution véritable et non un simple replâtrage sera au bout de ses sacrifices. L'intérêt de tous est que l'accord européen, survivant à la conférence, préside à cette période de temporisation pour se retrouver intact, si besoin est, à l'heure du dénouement. »

Nouvelles militaires.

M. le général Berthaut vient de décider que dorénavant le consentement du général de division et du général de brigade ne sera plus nécessaire pour le changement de corps des sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats. Les consentements des deux chefs de corps intéressés seulement seront exigés pour les changements de corps de ces militaires.

L'annuaire spécial de l'état-major général de l'armée pour l'année 1877 vient de paraître.

Nous en extrayons les quelques relevés suivants.

Sur 4 maréchaux de France : 3 sortent de l'infanterie ; 1 de l'artillerie.

Sur 46 généraux de division maintenus dans le cadre d'activité comme ayant commandé en chef : 3 sortent de l'état-major ; 7 de l'infanterie ; 4 de la cavalerie ; 2 de l'artillerie ; 3 du génie.

Sur 96 généraux de division : 16 sortent de l'état-major ; 47 de l'infanterie ; 47 de la cavalerie ; 8 de l'artillerie ; 7 du génie ; 4 de la gendarmerie.

Sur 198 généraux de brigade : 27 sortent de l'état-major ; 85 de l'infanterie ; 45 de la cavalerie ; 20 de l'artillerie ; 13 du génie ; 7 de la gendarmerie.

Les colonels et les officiers sont ainsi répartis :

Etat-major ..	40 colonels.	520 officiers.
Infanterie ..	456 —	12.000 —
Cavalerie ...	78 —	3.300 —
Artillerie ...	76 —	2.800 —
Génie.....	37 —	800 —
Gendarmerie	16 —	700 —

L'Avenir militaire fait remarquer qu'il est ainsi facile d'établir la comparaison et de voir quels sont relativement les corps le plus ou le moins favorisés au point de vue de l'avancement.

ÉCOLE DE SAINT-CYR.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux préfets une circulaire relative aux concours d'admission à l'École de Saint-Cyr.

Une pièce nouvelle est exigée au moment de l'inscription, savoir : une déclaration du père, de la mère ou du tuteur, relative aux

moyens de payer la pension, ou, à défaut de cette déclaration, une demande de bourse. Il importe de ne pas confondre cette pièce avec un engagement de payer la pension, engagement qui ne peut suppléer à la déclaration dont il s'agit.

Les compositions se feront le même jour dans toute la France.

Les demandes de bourses doivent se faire, à peine de nullité, en même temps que l'inscription.

Les préfets sont invités à donner la plus grande publicité à cette circulaire.

Chronique locale et de l'Ouest.

RECENSEMENT DE SAUMUR EN 1876.

Population agglomérée et éparse.. 12.212
— nomade 48
— recensée en bloc..... 1.562

Population totale .. 13.822

Ce chiffre est donné sous réserve des modifications légères que pourrait amener la fin du travail de recensement.

STATUE DE DAVID D'ANGERS.

La commission instituée conformément au vote du Conseil municipal d'Angers pour préparer l'érection du monument, s'est réunie la semaine dernière, sous la présidence de M. E. Mourin, maire.

Cette commission se compose de quarante membres, parmi lesquels nous remarquons : MM. Achille Joubert, sénateur ; comte Durfort de Civrac, Maillé et Benoist, députés ; Lenepveu, membre de l'Institut ; Abellard, conseiller général ; Dornoy-Perrault, maire de Baugé ; Loiseau, maire de Cholet ; Lecoy, maire de Saumur ; Louis, maire de Sevré.

CONSEIL DE GUERRE DE TOURS.

Le nommé Fliess, cavalier de manège à l'École de cavalerie de Saumur, accusé de vol d'avoine au préjudice de l'Etat, a comparu lundi dernier devant le conseil de guerre, présidé par M. Tramond, lieutenant-colonel au 66^e de ligne.

Les faits reprochés à Fliess ont été dénoncés à l'autorité par sa femme ; voici dans quelles circonstances :

Dans le courant du mois de novembre, cette femme abandonna son mari pour suivre un brigadier qui était libéré et entré dans le corps des gardiens de la paix de Paris. Fliess écrivit à la police de cette ville, qui enjoignit à cette femme de rejoindre son mari. Trois jours après son arrivée à Saumur, la femme Fliess alla déclarer au commissaire de police que son mari rapportait souvent de l'avoine au domicile conjugal et qu'elle craignait d'être condamnée comme complice. Ce fait fut porté à la connaissance de M. le capitaine commandant les cavaliers de manège. Cet officier interrogea Fliess, mais celui-ci nia avoir de l'avoine chez lui. Une perquisition faite à son domicile fit découvrir, sur les indications de sa femme, un sac contenant 45 kil. d'avoine caché dans un lit.

L'accusé prétend qu'il a ramassé cette avoine lors des distributions et qu'il en rapportait ainsi chaque fois une ou deux poignées dans son tablier. Cette avoine lui servait à nourrir des poules, des lapins et des pigeons.

Le conseil a condamné Fliess à un an de prison. (Indépendant d'Indre-et-Loire.)

2,500 fr. de récompense. — Les agents de la police française ont reçu avis que 400 liv. st. (2,500 fr.) de récompense sont assurés, par l'autorité anglaise, à qui fera arrêter Charles Peace, âgé de quarante-six ans, auteur d'un assassinat à Sheffield, supposé passé en France.

Signe particulier : Charles Peace est privé de plusieurs doigts de la main gauche.

Langeais. — Vendredi dernier, la ville de Langeais rendait les honneurs funèbres à un homme de bien qui n'est pas un étranger pour Saumur ; aussi croyons-nous devoir nous faire l'écho des hommages rendus à sa mémoire dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire.

M. Boileve, dit notre confrère de Tours, fut pendant de longues années le premier administrateur de Langeais et le digne re-

présentant de ce canton au conseil général du département d'Indre-et-Loire.

Toutes les personnes notables de la ville et du canton assistaient à la cérémonie religieuse qui a été célébrée avec une grande solennité. Au nombre des personnes étrangères au canton venues pour apporter un témoignage de sympathie à la mémoire de leur ancien collègue du conseil général, étaient MM. Houssard et de Quinemont, sénateurs.

Deux discours ont été prononcés, l'un par M. l'amiral de Fayolles, qui n'a pas été communiqué ; l'autre par M. de Quinemont, sénateur et ancien député de l'arrondissement de Chinon, qui s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

» Avant de laisser refermer la tombe de celui que nous regrettons si vivement, vous permettez bien à un de ses vieux amis, à son plus ancien collègue, de lui dire un dernier adieu et de lui apporter un dernier hommage au nom du conseil général dont il fut membre pendant quarante ans et secrétaire pendant plus de trente.

» Ce n'est pas au milieu d'un canton qui lui donna sa confiance pendant cette longue période, ce n'est pas non plus dans la ville qu'il administra si longtemps, que j'essaierai de vous dire ce qu'était Boileve ; la foule nombreuse qui nous entoure, la tristesse peinte sur tous les visages prouve que vous le connaissiez et combien vous l'aimiez.

» Homme d'ordre et de dévouement, il oubliait toujours les souffrances physiques qui martyrisèrent sa vie pour aller remplir les missions qui lui étaient confiées ; on l'a vu souvent se faire porter aux assemblées dont il était membre, et auxquelles il n'a jamais manqué quand il s'agissait de soutenir les intérêts d'une contrée qui lui était si chère ou ceux de ses habitants. Vous l'avez vu à l'œuvre, messieurs, pendant ces terribles inondations qui à diverses reprises ont ravagé votre riche vallée, et on ne saurait oublier que Boileve fut du nombre de ces hommes qui dotèrent le département de ce réseau de routes qui devaient assurer la prospérité du pays. Après avoir contribué de tous ses efforts à cette magnifique création, ce fut encore lui qui travailla avec ardeur à vous faire obtenir le pont sur lequel vous traversez la Loire.

» Homme du devoir par excellence, Boileve, malgré les instances dont il fut entouré, n'hésita pas à renoncer spontanément à toutes les fonctions publiques, le jour où il vit que sa santé ne lui permettait plus de s'en acquitter avec le même zèle et la même activité qu'il y avait toujours apportés ; il voulait finir tranquillement sa longue et laborieuse carrière au milieu de toutes ses plus chères affections, quand une cruelle séparation est venue désoler ses dernières années.

» Adieu, Boileve ; ton souvenir restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui furent tes collègues et tes amis ; il ne sera jamais oublié dans cette contrée que tu as servie avec tant de cœur et de dévouement.

» Au nom des anciens membres du conseil général,

» Adieu ! »

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans fait en ce moment des essais de nouvelles machines à marche rapide ; ces machines, qui marchent à une vitesse de 90 kilomètres à l'heure, parcourent à leur sortie des ateliers d'Ivry, Orléans, Tours et Périgueux, les portions de lignes suivantes :

Ivry à Choisy-le-Roi ;
Orléans à la Chapelle-Saint-Mesmin ;
Tours à Savonnières ;
Périgueux à Château-l'Évêque.

Thouars. — Le 16 janvier, à l'arrivée du train de 9 heures 30 minutes du soir, le nommé Leigné, conducteur de l'omnibus de l'hôtel du Cheval-Blanc, à Thouars, recevait d'un négociant de cette ville une pièce de 20 francs pour une pièce de 4 franc qu'il lui croyait remettre.

Le premier instant que ce brave homme eût de disponible, il l'employa à se rendre chez le propriétaire de la pièce de 20 francs pour la lui échanger contre celle de 4 franc qui lui était due.

Cette action, d'une aussi parfaite honnêteté, mérite la plus large publicité, que nous nous hâtons de lui offrir.

(Le Thouarsais.)

La Roche-sur-Yon. — Dimanche matin, à neuf heures, un train a déraillé près de la Roche-sur-Yon. Une vache, qui s'était échappée et qui se trouvait sur la voie, a été broyée et son conducteur qui la poursuivait a été mortellement atteint. La secousse éprouvée par les voyageurs a été très-violente, mais personne n'a été blessé.

Nantes. — Le 35^e d'artillerie, en ce moment à Nantes, est destiné à aller tenir garnison à Vannes. Il sera remplacé à Nantes par un régiment de cavalerie.

On lit dans l'Espérance du peuple, de Nantes :

« Des abus s'étant produits dans le service des bons de tabac de cantine, alloués aux troupes, les fonctionnaires de l'Intendance viennent d'être chargés de la vérification des relevés qui leur seront adressés par les directeurs des contributions indirectes. Ils sont autorisés, en outre, à opérer, dans le courant de chaque trimestre, une vérification inopinée des bons de tabac distribués depuis la vérification faite en fin de trimestre. »

Un certain nombre de députés appartenant aux départements du littoral sont partis pour Nantes afin de se concerter avec les constructeurs et les armateurs de la région, au sujet des propositions de loi sur la marine marchande, qui seront examinées cette semaine par la commission qui vient d'être nommée.

La température. — Le vent du N.-N.-O. a soufflé pendant deux jours et nous a amené les premiers froids de l'année. On a constaté en effet un abaissement considérable de la température ; les ruisseaux étaient glacés et le toit des maisons recouvert d'une forte gelée blanche. Mais dès ce matin le vent était retourné au Sud et le ciel était nuageux.

Dans un rapport que M. Davy vient de terminer, et qui s'appuie sur des observations et des chiffres, le savant directeur de l'Observatoire de Montsouris combat énergiquement les craintes que l'on semble avoir pour l'agriculture. Les observations de M. Davy, parlent de 1735 et vont jusqu'en 1876.

Mais les températures moyennes de 4, 5, 6 et 7^e centigrades en janvier ne sont pas absolument rares : 1735, 1736, 1737, 1806, 1817, 1819, 1821, 1829, 1833, 1837, 1842, 1846 sont des années pendant lesquelles le mois de janvier a été à peu près aussi tempéré qu'aujourd'hui.

Bibliographie.

L'ouvrage le plus remarquable parmi les nouveautés du moment est certainement la France, d'Elisée Reclus, que publie la maison Hachette. Nous avons déjà fait l'éloge de cet ouvrage, qui a paru par livraisons durant l'année dernière. Il tient jusqu'au bout les promesses de ses débuts. Ce livre, entre les mains de notre jeunesse, aura une sérieuse influence sur le renouvellement et la popularité des études géographiques, et on lui devra en grande partie ce résultat patriotique que la France va enfin être connue des jeunes gens Français.

Nous sommes heureux de pouvoir répéter que l'auteur, tenant toujours compte des exigences d'un enseignement qui s'adresse à la jeunesse, a su éviter de parler des questions qui nous divisent. Un tel livre est un acte de patriotisme dont nous félicitons et remercions l'auteur.

Les nombreuses cartes qui accompagnent cet ouvrage ne constituent pas un Atlas de la France ; l'auteur a eu soin de la dire ; et cependant une bonne carte, bien complète, de la France physique et politique, est nécessaire pour suivre avec fruit tous les développements de l'ouvrage. Les cartes détaillées de la France, donnant l'idée vraie de la forme du sol telle que la décrit M. Reclus, sont encore rares.

Il n'est pourtant pas possible que, cinq ans après la guerre, on puisse conseiller à des lecteurs Français de faire venir de Gotha une bonne carte de France, comme on faisait en 1872. Nous aurons certainement cette année des cartes françaises de la France, d'un format classique et maniable, qui permettront aux lecteurs de l'ouvrage de M. Reclus d'en compléter l'illustration, et qui viendront s'y adjoindre utilement.

La maison Hachette, nous en sommes sûrs, en chargera de nous les fournir.

D^r ALEXANDRE MICHEL.
(Extrait de la Causerie scientifique du journal Le Monde.)

Faits divers.

Les artistes peintres viennent de recevoir un cadeau princier d'un brave homme qui

avait posé, comme modèle, dans la plupart des ateliers célèbres. Duboseq avait travaillé pour Louis David, Gérard, Gros, Abel de Pujol, David d'Angers, Rude, Ingres, De-Pujol, Flandrin, Guillaume, Gérôme et Baudry.

Il est mort en laissant un testament par lequel il établit l'Institut son légataire universel. Il s'agit de 200,000 francs convertis en rentes 3 0/0 devant être distribués chaque année aux peintres et sculpteurs reçus en loge pour le grand prix de Rome.

Une invasion de sauterelles venant du sud s'est abattue sur la province d'Alger. Le passage a duré deux jours. Il a été signalé aux environs de Djoua (Sahara), se dirigeant vers l'est.

LA POPULATION DE PARIS.

Il résulte du dernier recensement que le chiffre de la population de Paris a augmenté de 435,000 environ. Il est intéressant, à ce sujet, de se rendre compte des augmentations successives de la population parisienne.

Voici ce tableau :

Au XIII ^e siècle, on comptait.	120.000 h.
En 1474.....	150.000
Sous Henri II.....	240.000
En 1590.....	200.000
Sous Louis XIV.....	492.600
En 1719.....	509.640
En 1776.....	658.000
En 1778.....	670.000
En 1784.....	660.000
En 1798.....	640.000
En 1802.....	672.000
En 1817.....	743.966
En 1827.....	890.434
En 1836.....	909.126
En 1844.....	912.038
En 1846.....	1.053.807
En 1851.....	1.053.262
En 1856.....	1.174.846
En 1861, après l'annexion de la banlieue.....	1.667.844
En 1866.....	1.799.980
En 1872.....	1.854.792
En 1876.....	1.936.748

Pauvre fille! — Une jeune fille de vingt et un ans, nommée Marie B..., était depuis longtemps déjà courtisée par un jeune homme qui lui promettait le mariage. Un soir, il l'invita à dîner, la fit boire plus que de coutume, et Marie devint sa maîtresse. Le lendemain, le jeune homme ne revint plus. Marie se mit à sa recherche, elle le trouva, mais elle apprit que le jeune homme était marié.

Folle de douleur, Marie B... rentra l'autre soir dans sa chambre, et, enroulant ses cheveux qu'elle a fort longs, autour de son cou, elle essaya de s'étrangler. M. Cachat, son voisin, entendant des cris inarticulés, enfonce la porte de la chambre de sa voisine et trouva celle-ci râlant sur le parquet.

Il lui donna des soins qui la ranimèrent. Mais à peine cette fille était-elle revenue à elle, et sous l'empire d'un accès de fièvre chaude, elle se précipita par la fenêtre de sa chambre, sise au troisième étage, dans la cour. Elle tomba sur le pavé sans se faire aucun mal. Elle resta une minute tout étourdie de sa chute, puis elle alla se précipiter dans un puits, situé dans la cour de la maison.

Le gardien de la paix Boussard, prévenu, accourut aussitôt et, quittant son uniforme, il descendit dans le puits à l'aide de la corde servant à tirer l'eau et put la remonter avec l'aide de quelques voisins.

Cette malheureuse a été mise à la disposition de M. Sagnet, commissaire de police.

À propos de M^{me} Sarah Félix, sœur de la célèbre Rachel, qui vient de mourir, M. Hostein raconte, dans son feuilleton du *Constitutionnel*, l'anecdote suivante qui rappelle un des souvenirs d'enfance de Sarah Félix que celle-ci aimait le plus à rapporter :

« À l'âge de sept ans, elle se voyait sur une grande route, assise au pied d'un talus de gazon. Près d'elle se trouvait sa petite sœur Rachel, la future gloire de la Comédie-Française... Sarah était chargée de veiller

sur Rachel, plus jeune de quelques années. M. et M^{me} Félix, le père et la mère des enfants, les avaient mis en ce lieu, en leur recommandant d'être sages et tranquilles, tandis qu'ils allaient parcourir le faubourg voisin : ils exerçaient le métier de colporteurs.

« La petite Rachel se plaignait. Elle avait faim. Disons bien vite qu'elle avait faim de gâteaux; elle en avait vu de très-appétissants le long d'une boutique peu éloignée. Elle ne les apercevait plus, mais elle les devinait.

« Sarah comprenait sa sœur. Mais comment se procurer des gâteaux? Pas un centime dans les poches!... D'abord, les poches manquaient. La maman se bornait à coudre à la ceinture les mouchoirs, qui se trouvaient ainsi à la portée de la main, sans danger de se perdre. Rachel pleurait de plus en plus fort; des passants s'arrêtaient et demandaient la cause de ces larmes. A leurs questions, les pleurs se tarissaient aussitôt, et Sarah souriait; on s'éloignait en étant rassuré.

« Alors Sarah eut une idée; elle se mit à chanter. Par imitation, Rachel mêla sa voix à celle de sa sœur, ainsi qu'elle avait coutume de le faire. Elle ne s'interrompait point lorsque les allants et venants vinrent écouter et regarder ces deux gentilles petites créatures.

« Enhardie par l'air bienveillant de l'auditoire, Sarah s'avisait de tendre son panier. On comprit, et l'on y déposa quelque menue monnaie. Rachel avait baissé la tête, elle rangeait un coin de son mouchoir durant l'audacieuse tentative de sa sœur.

« La collecte terminée, Sarah fit un beau salut à la compagnie, et, prenant Rachel par la main, elle l'aidera à se relever. Puis les deux enfants se mirent à courir, de toutes les forces de leurs petites jambes, vers la marchande de gâteaux. »

On télégraphie de Vienne au *Standard* qu'un éboulement considérable a interrompu les communications entre Vienne et Trieste : 80,000 mètres cubes de rochers et de terre ont recouvert les lignes ferrées et bloqué la rivière. Deux familles entières, avec leurs maisons, sont ensevelies sous l'éboulement.

On lit dans l'Impartial de Valenciennes :

« Un médecin, chargé de la vérification des décès, se rendait, il y a quelques jours, au domicile d'une jeune fille, domiciliée dans la commune de Herial, M^{me} T..., qui, la veille, tout en causant avec sa sœur, avait été frappée d'une congestion cérébrale ou de la rupture d'un anévrisme. On ignorait encore le genre de maladie, mais ce qu'on savait, c'est que la malheureuse était morte. Le service était fixé, le cercueil commandé.

« À l'arrivée du praticien, on découvrit la morte. Le linceul ôté, l'assistance fut très-agréablement surprise. Celle que l'on avait pleurée, et qui, un moment auparavant, avait encore la face livide du cadavre, avait la figure animée et souriante. Débarrassée de son suaire, elle se prit à parler. Peu après elle se levait, vaquait à ses affaires, et peu s'en fallut qu'elle n'allât elle-même décommander son service et son cercueil. Il ne lui reste rien aujourd'hui de son étrange indisposition. »

Une vieille fille, qui s'était toujours plus occupée de ce qui se passait chez les voisins que de ce qui se passait chez elle, était à l'agonie. Elle entend un coup de sonnette.

— On sonne chez les X..., dit-elle à sa garde-malade. Je reconnais le timbre. Allez donc voir qui les demande.

— C'est un garçon pâtissier, dit la garde-malade en revenant; il leur apporte un vol-au-vent.

— Un vol-au-vent! mais ils en ont déjà mangé un hier!!!

En disant ces mots, elle rendit le dernier soupir.

Dernières Nouvelles.

Paris, 24 janvier, 8 h. 50, matin.
La proposition Gasté, sur l'incompatibilité du mandat de député et de sénateur avec

ceux de conseiller général et maire, est rejetée.

M. Renouard, payeur général à Tarbes, est nommé gouverneur du Crédit foncier, en remplacement de M. Frémy, démissionnaire.

M. Cochery serait candidat ministériel pour la présidence de la commission du budget.

On télégraphie de Vienne, le 23 janvier :

« On affirme que le prince Gortschakoff viendrait à Vienne et à Berlin pour sonder les cabinets autrichien et allemand si, conformément aux bases de la triple alliance, il n'y a pas lieu à convenir de mesures coercitives qui seraient immédiatement dirigées contre la Turquie.

« L'Angleterre, présentée sur le projet d'envoi de sa flotte aux Dardanelles pour en fermer les issues, s'est refusée à ce projet, et on proposerait d'envahir la Bulgarie d'un côté et d'aider la Grèce à envahir l'Épire et la Thessalie. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 23 janvier 1877.

Au début de la Bourse, il s'est encore produit quelques rachats de vendeurs à découvert et les cours ont progressé. Dès que ces liquidations ont été terminées, les transactions ont perdu toute animation et le marché s'est alourdi. La clôture s'est faite à quelques centimes plus haut qu'hier. Les porteurs de rentes intelligentes profitent des cours actuels pour réaliser. Dans la situation troublée de l'Europe, les prix actuels constituent une bonne fortune dont ils s'empressent de profiter. Les primes sont offertes à de faibles écarts par les promoteurs du mouvement qui, seuls, osent en vendre désormais; levées, elles liquident les achats de ferme; abandonnées, elles réduisent d'autant le prix de ces achats. Les actions de l'Est algérien ont un marché animé, c'est une des rares valeurs cotées au-dessous de son prix réel. Hausse sur le Crédit foncier, la situation de cette société est toujours la même; il faudrait, pour qu'elle puisse se modifier, que le public la débarrassât de son fardeau égyptien, et il n'y est nullement disposé. Offres persistantes sur les actions des Compagnies de Tramways. Le 5 0/0 turc est très-faible, ce qui ne semble pas indiquer une grande confiance dans le maintien de la paix.

Marché de Saumur du 20 janvier.

Froment (l'h.) 77	21	—	Huile chene.	50	—
3 ^e qualité.	74	20	67	—	—
Seigle	75	13	75	Graine tréfle	50
Orge	65	13	75	— luzerne	50
Avoine, bar.	50	12	—	Foin (dr. c.)	780
Fèves	75	16	—	—	90
Pois blancs	80	45	—	Luzerne	780
— rouges	80	33	—	Paille	780
Graine de lin.	70	—	—	Amandes	50
Farine, culas.	157	—	—	Cire jaune	50
Colza	65	—	—	Chanvres 1 ^{re}	58
Chenevis	50	—	—	— qualité (52 k. 500)	58
Huile de noix	50	75	—	2 ^e	55
				3 ^e	51

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1875.	1 ^{re} qualité	» à	75
Id.	2 ^e id.	» à	55
Id.	1 ^{re} id.	150 à	200
Id.	2 ^e id.	» à	75
Orléans, envir. de Saumur 1875.	1 ^{re} id.	» à	50
Id.	2 ^e id.	» à	45
Id.	1 ^{re} id.	» à	60
Id.	2 ^e id.	» à	55
Saint-Léger et environs 1875.	1 ^{re} id.	» à	50
Id.	2 ^e id.	» à	45
Id.	1 ^{re} id.	» à	60
Id.	2 ^e id.	» à	55
Le Puy-N.-D. et environs 1875.	1 ^{re} id.	» à	43
Id.	2 ^e id.	» à	40
Id.	1 ^{re} id.	» à	50
Id.	2 ^e id.	» à	48
La Vienne 1875.	1 ^{re} id.	» à	40
Id.	2 ^e id.	» à	45

ROUGES (2 hect. 20).

Souza et environs, 1875.	1 ^{re} qualité	» à	100
Id.	2 ^e id.	» à	115
Champigny, 1875.	1 ^{re} qualité	» à	125
Id.	2 ^e id.	» à	110
Id.	1 ^{re} id.	» à	900
Id.	2 ^e id.	» à	150
Varrains, 1875.	1 ^{re} qualité	» à	100
Varrains, 1876.	1 ^{re} id.	» à	115
Bourgueil, 1875.	1 ^{re} qualité	» à	110
Id.	2 ^e id.	» à	85
Id.	1 ^{re} id.	» à	140
Id.	2 ^e id.	» à	120
Restigné 1875.	1 ^{re} id.	» à	80
Id.	2 ^e id.	» à	115
Chinon, 1875.	1 ^{re} id.	» à	80
Id.	2 ^e id.	» à	70
Id.	1 ^{re} id.	» à	190
Id.	2 ^e id.	» à	115

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.
Résumé de chaque numéro :
2 fr. Informations financières. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes des chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.
PARIS — 45, rue Vivienne, 45 — PARIS
Envoyer mandat ou timbres-poste.

Rob Boyveau-Laffeteur. — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, laryngite, échauffement, hystérie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoiflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 48,614.

M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 63,914.

M. le professeur docteur Dédé, d'une grave maladie inflammatoire et spasmodique de la vessie, qui avait résisté à tout traitement pendant huit ans et le faisait horriblement souffrir.

Cure N° 62,986.

M^{lle} Martin, de *Suppression des règles* et *Danse de Saint-Guy* déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Cure N° 65,112.

E. Payard, de *Gastralgie* et *Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845.

M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.

Cure N° 70,321.

M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 13 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou fécula indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. Besson, successeur de M. Texier; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. Russon, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

